

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

2EME REUNION DE 2017

Séance du 5 avril 2017

**CD20170405_1
id. 3110**

L'an deux mille dix-sept le cinq avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. DESCAZEAX (pouvoir à Mme MORVAN)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE
BUDGET PRIMITIF DE 2017**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée le projet de Budget Primitif pour 2017 de l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **2 564 600 €**.

Est présenté, ci-après, le détail des diverses opérations.

I – Présentation du budget primitif 2017 :

A - DEPENSES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Compte 2031	Frais d'études.....	25 000 €
<u>Compte 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 2154	Matériel et outillage.....	3 500 €
Compte 2182	Matériel de transport.....	30 000 €
Compte 2183	Matériel de bureau et informatique.....	2 000 €
Compte 2184	Mobilier.....	10 000 €
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles.....	1 000 €
	Sous-total	46 500 €
<u>Compte 23</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	
Compte 2313	Constructions sur sol propre.....	50 851 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	122 351 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

<u>Compte 60</u>	<u>Achats et variation des stocks</u>	
Comptes 606	Achats non stockés de matières et fournitures.....	231 197 €
<u>Compte 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Comptes 611	Prestations de services par des entreprises.....	7 520 €

<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	
Comptes 624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel.....	58 010 €
Comptes 625	Déplacements, missions et réceptions.....	2 742 €
Comptes 626	Frais postaux et frais de télécommunications.....	6 900 €
Compte 628	Divers.....	19 302 €
	Sous-total des dépenses du groupe I.....	325 671 €

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	5 040 €
<u>Comptes 63</u>	<u>Impôts, taxes et versements assimilés</u>	53 110 €
<u>Comptes 64</u>	<u>Charges de personnel</u>	1 984 854 €
	Sous-total des dépenses du groupe II.....	2 043 004 €

GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure

<u>Compte 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Comptes 613	Locations.....	8 275 €
Comptes 615	Entretien et réparations.....	45 980 €
Comptes 616	Primes d'assurances.....	10 200 €
Compte 618	Divers.....	1 515 €
<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	
Compte 623	Publicité, publications, relations publiques.....	1 600 €
<u>Comptes 63</u>	<u>Impôts, taxes et versements assimilés</u>	685 €
<u>Compte 65</u>	<u>Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 657	Subventions.....	316 €
Compte 658	Charges diverses de gestion courante.....	5 003 €
	Sous-total des dépenses du groupe III.....	73 574 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	2 442 249 €
	TOTAL DES DEPENSES.....	2 564 600 €

B - RECETTES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 10 Apports, dotations et réserves

Compte 10222 FCTVA..... 1 640 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT..... 1 640 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Produits de la tarification et assimilés

Compte 73 Dotations et produits de tarification

Compte 731218 Dotation globale – Autres établissements et services
 sociaux et médico-sociaux..... 2 526 800 €

Sous-total des recettes du groupe I..... 2 526 800 €

GROUPE II : Autres produits relatifs à l'exploitation

Compte 70 Produits

Comptes 708 Produits des activités annexes..... 6 561 €

Compte 75 Autres produits de gestion courante

Compte 754 Remboursements de frais..... 29 599 €

Sous-total des recettes du groupe II..... 36 160 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT..... 2 562 960 €

TOTAL DES RECETTES..... 2 564 600 €

II – Détermination du prix de journée pour 2017 :

Le prix de journée de l'établissement a été établi ainsi qu'il suit :

A	Total des charges (investissement + groupes I + II + III).....	2 564 600 €
B	Produits en atténuation (investissement + groupes II + III).....	37 800 €
C	Reprise de résultat.....	0 €
	Total à prendre en compte = A – (B + C).....	2 526 800 €
	Montant de la dotation globale.....	2 526 800 €

En fonction d'une activité basée sur 9 255 journées d'internat, 1 279 journées de semi-internat et 1 091 journées accueil United, la proposition de prix de journée 2017 s'établit donc à :

Prix de journée moyen pour l'année 2017

<u>2 526 800 €</u>	soit prix de journée arrêté à.....	217,36 €
11 625		

III – Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire :

Comme chaque année, l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne propose de verser une subvention de fonctionnement à la coopérative scolaire de l'unité d'enseignement affiliée à l'association départementale OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) des Landes.

Le montant de cette subvention pour l'année 2017 est fixée à **316 €**. Elle permettra de financer des livres et fournitures diverses en complément de ceux fournis par l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve tel que détaillé ci-dessus, le budget primitif 2017 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne à Mimizan-Plage qui s'équilibre en mouvements réels à 2 564 600 €, étant précisé que le niveau de vote des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'effectue par groupe ;
- Approuve le prix de journée pour 2017 arrêté à 217,36 € ;
- Accorde une subvention de 316 € à la coopérative scolaire et ratifie l'inscription des crédits correspondants sur l'article budgétaire 6578.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC